

## Annexe 21

### Tarif du parking du Vaisseau et des Archives Départementales

Tarif public (hors visiteurs du Vaisseau et des Archives Départementales)	Le 1 <sup>er</sup> quart d'heure	0,80 €
	Après 15 minutes et jusqu'à la 2 <sup>ème</sup> heure	+0,80 €/15 minutes
	De la 2 <sup>ème</sup> heure à la 12 <sup>ème</sup> heure	+0,60 €/15 minutes
	Après la 12 <sup>ème</sup> heure et jusqu'à 24 heures	40,00 €
	Heure supplémentaire	1,00 €
	Ticket perdu (par jour)	20,00 €
Une dépose minutes gratuite pour les bus afin de déposer les groupes mais impliquant un passage en caisse pour l'obtention du ticket de gratuité de sortie (pour éviter de bloquer la sortie en cas de dépassement de la durée de la franchise).		
Tarif pour les visiteurs du Vaisseau et des Archives Départementales	Gratuité à la journée avec délivrance d'un ticket de remise en billetterie du Vaisseau au moment de l'achat des billets d'entrée ou au comptoir Accueil pour les Archives	Gratuit
Autres cas pouvant se présenter	Le stationnement des bus scolaires est non-autorisé en période de vacances scolaires (zone B) ; en-dehors de ces périodes : gratuité à la journée	
	Le personnel (équipes externes comprises : ménage + gardiennage) est équipé de badges permettant l'accès au site	
	Les prestataires de service utilisent l'interphone, c'est le PC Sécurité qui gère l'accès au site	
	Gratuité à la journée pour les prestataires de services et les participants à un événement organisé dans les locaux du Vaisseau ou des Archives Départementales	
Le parking ferme à 19h30 sans possibilité de libérer les véhicules		
Prévoir un temps de tolérance entre délivrance du ticket et sortie des véhicules		